

Editorial

Un regard pluriel sur l'évaluation offert aux scientifiques francophones et construit par eux

Marc DEMEUSE

Université de Mons (UMONS), Institut d'Administration scolaire, Faculté de psychologie et des Sciences de l'éducation

marc.demeuse@umons.ac.be

Rédacteur en chef

Annick FAGNANT

Université de Liège (ULG), Département Education et formation, Faculté de psychologie et des Sciences de l'éducation

afagnant@ulg.ac.be

Rédactrice en chef adjointe,

Vincent DUPRIEZ

Université catholique de Louvain (UCL), Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation,

vincent.dupriez@uclouvain.be

Rédacteur invité

Pour citer cet article : Demeuse, M., Fagnant, A., & Dupriez, V. (2015). Editorial. Un regard pluriel offert sur l'évaluation offert aux scientifiques francophones et construit par eux. *Evaluer. Journal international de Recherche en Education et Formation*, 1(1), pp. 5-10.

1. Une nouvelle revue dans le paysage de la recherche francophone en éducation et en formation

L'ADMEE-Europe a développé depuis de très nombreuses années des outils de communication pour favoriser les échanges entre les scientifiques impliqués dans la recherche en éducation et formation. La revue « Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation » dont l'acronyme, e-JIREF, ne devra pas faire oublier l'intitulé complet, s'insère dans un ensemble plus vaste, à côté du Bulletin de l'association, de ses colloques internationaux, de ses réseaux thématiques, de ses journées scientifiques nationales, de ses universités d'été et de son soutien à la revue « Mesure et évaluation en Education », créée en 1978 et qui, elle-aussi, se lance à présent dans une édition en ligne.

La production, très importante et diversifiée des chercheurs désirant publier en langue française, a conduit le conseil d'administration de l'ADMEE-Europe à initier une nouvelle publication qui ne sera disponible qu'en ligne. La volonté est de favoriser la production de contributions de qualité scientifique indéniable, aisément accessibles et mises à disposition dans des délais relativement courts, le cycle de production d'une revue complètement en ligne et la diffusion en accès totalement libre permettant de rencontrer ces objectifs. Le caractère francophone de la revue, comme de l'ADMEE, ne constitue pas un repli, mais plutôt une ouverture, comme le montre le développement de sections nationales très diversifiées : France, Belgique, Suisse et Luxembourg mais aussi Liban, Maroc ou Portugal. C'est aussi l'occasion de laisser s'exprimer les spécificités des terrains, mais aussi des objets d'étude à

l'heure où les stratégies éditoriales et de publication (voir l'article de Rémi Goasdoué dans ce numéro) peuvent induire une certaine forme de formatage. C'est également une manière de permettre à tous l'accès au savoir et à son partage, de manière gratuite, alors qu'aujourd'hui l'*Open Access* semble repris en main par ceux qui avaient déjà acquis un certain monopole des revues « papier », profitant de celui-ci pour augmenter leur profit. Si le modèle économique semble se déplacer, il ne s'améliore pas réellement : les chercheurs paient à présent pour être lus en *Open Access*¹, mais ils doivent aussi continuer à payer des abonnements de plus en plus chers, alors qu'ils sont les réels producteurs du Savoir!² Il est donc important que des associations professionnelles de chercheurs comme l'ADMEE se mobilisent pour permettre un accès plus démocratique à ce que les chercheurs produisent eux-mêmes, ce qui pourrait aussi changer certaines pratiques, notamment en favorisant le partage des données elles-mêmes (Viseur & Devos, 2015).

Les numéros de e-JIREF sortiront trois fois par an et couvriront les périodes de janvier à avril, de mai à août et de septembre à décembre. Chaque numéro pourra comprendre une partie thématique et des varia. A partir du prochain numéro, en préparation, la partie thématique comptera cinq à huit articles et sera coordonnée par un éditeur invité. Au moins trois articles « varia » pourront être publiés dans chaque numéro de manière à continuer à suivre l'évolution des travaux des collègues. Tous les articles feront l'objet d'une expertise attentive, en double aveugle. Une

première analyse sera réalisée par le comité de rédaction avant de transmettre les contributions qui rencontrent les préoccupations et la ligne éditoriale du journal aux lecteurs extérieurs sollicités en fonction des sujets traités et des méthodes convoquées.

e-JIREF a choisi d'appréhender de manière très large le thème de l'évaluation. Non seulement, les apports de différentes disciplines seront sollicités, mais la revue a choisi également d'aborder la question de l'évaluation dans des dimensions et sur des objets très variés.

Deux types de textes scientifiques sont susceptibles de figurer dans la revue :

- des articles présentant des résultats de recherche récents en matière d'évaluation, d'analyse de pratiques d'évaluation ou de développement d'outils originaux d'évaluation. Ces articles s'appuient sur un corpus de données empiriques, sur un corpus de techniques mises au profit de l'évaluation ou encore sur un corpus de situations ou de pratiques en situations. Ils comporteront de 30 à 40 000 signes, espaces compris.
- des notes de synthèse ou des textes argumentatifs faisant état des acquis, des évolutions et des questionnements dans un domaine spécifique. S'appuyant sur une importante revue de la littérature, ces textes proposent une problématisation originale d'une thématique de recherche liée à l'évaluation en éducation et en formation ; ils permettent de cerner un certain nombre de questions vives en matière d'évaluation. Ils comporteront un maximum de 60 000 signes, espaces compris.

Les textes « varia » peuvent être soumis à tout moment. Les parties thématiques font l'objet d'une soumission, sous la forme d'un projet argumenté, au comité

¹ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Libre_acc%C3%A8s_%28%C3%A9dition_scientifique%29.

² Voir, par exemple <https://2014.rmll.info/conference203> ou <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/124876>.

de rédaction. Si le projet est accepté, un membre du comité de rédaction est désigné pour accompagner le rédacteur invité tout au long du processus d'expertise (choix des experts, retours vers les auteurs...), jusqu'à la publication.

2. Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

Le premier numéro de e-JIREF est à vrai dire un prolongement du 26^{ème} colloque de l'ADMEE Europe, organisé en janvier 2014 à Marrakech sur le thème des « Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation ». Les contributions ont été repérées sur la base des communications réalisées dans ce cadre et les textes rédigés par les auteurs ont été expertisés.

Le recours massif à l'évaluation dans une diversité de politiques publiques, et notamment dans les secteurs de l'éducation et de la formation, méritait certainement que l'ADMEE y consacre un colloque et le premier numéro de cette nouvelle revue. L'analyse des politiques éducatives au regard de la place qu'elles réservent à l'évaluation est à vrai dire un thème largement traité par la recherche depuis quelques années (cf. notamment Maroy, 2013; Dupriez & Malet, 2013; Barrère, 2010; Ranson, 2003). Les travaux de recherche en la matière ont ainsi pu illustrer comment le recours massif aux standards et aux évaluations externes des élèves ont contribué à un renouvellement des formes traditionnelles de contrôle du travail enseignant. On observe notamment un déplacement de la localisation des initiatives d'évaluation (du local vers le central), de leur cible (des élèves vers les enseignants et les établissements) et de leur contribution à la régulation des activités de formation (d'une activité évaluative ponctuelle à un processus permanent). La fonction classique d'une

évaluation destinée aux autorités publiques est par ailleurs complexifiée par une visée complémentaire d'information des usagers, des décideurs et des médias (Dupriez & Malet, 2013). De tels travaux ont également souligné à quel point ce qui est observé aujourd'hui dans le champ de l'éducation s'inscrit dans un mouvement plus large de déploiement de la nouvelle gestion publique (*new public management*) dans une diversité de champs où l'Etat était traditionnellement le principal opérateur.

Les textes faisant partie de ce dossier s'inscrivent, d'une manière ou d'une autre, dans une telle perspective. Nous avons toutefois choisi de nous intéresser d'une part à des évolutions manifestes de politiques éducatives s'appuyant largement sur des dispositifs d'évaluation, mais aussi d'autre part à des évolutions plus originales et moins évidentes du recours à l'évaluation dans les champs de l'éducation et de la formation. Les deux premières contributions de ce dossier s'intéressent ainsi d'une part aux politiques d'évaluation des établissements scolaires en Europe et d'autre part aux politiques de mesure des performances des élèves et plus largement de régulation des systèmes éducatifs aux Etats-Unis, lesquelles sont certainement des exemples paradigmatiques des évolutions en cours. La troisième contribution porte sur un thème moins travaillé, celui de l'influence de l'évaluation bibliométrique sur le travail et l'écriture scientifique. Les deux derniers textes sont consacrés à des domaines qui sont également affectés par une redéfinition de la place de l'évaluation, mais dans un contexte probablement plus ouvert et (un peu) moins directement lié à des obligations de résultats : l'évaluation dans le contexte des dispositifs d'enseignement hybride et l'évaluation de l'enseignement par les étudiants.

Une autre caractéristique de ce dossier est que les auteurs de ces articles ont tenté de souligner les dimensions culturelles et cognitives de ces évolutions. Au-delà d'un basculement dans les environnements institutionnels et dans certaines politiques mises en œuvre, ces textes révèlent que le recours massif à l'évaluation et les évolutions de son usage façonnent également les manières de penser les métiers de l'enseignement et de la recherche de manière parfois beaucoup plus profonde que des évolutions réglementaires et/ou instrumentales. A travers ces contributions, l'enjeu est dès lors aussi d'inviter la communauté ADMEE à une prise de recul sur la redéfinition de la place de l'évaluation dans les métiers de l'éducation et de la formation, à travers cette double entrée de l'analyse des politiques déployées et des référents cognitifs et culturels qu'elles mobilisent.

Les cinq contributions à ce dossier représentent à chaque fois une forme de synthèse sur un domaine spécifique, soit à partir d'une recherche d'envergure (c'est le cas du premier article), soit à partir d'une révision de la littérature scientifique (c'est le cas des autres textes). Comme y invite la revue, certains auteurs ont par ailleurs opté, au-delà du travail de synthèse, pour l'expression argumentée d'un point de vue sur l'objet ou les pratiques analysées.

2.1 Une européanisation des politiques d'évaluation des établissements scolaires ?

La contribution de Xavier Pons illustre l'évolution des environnements nationaux et internationaux au sein desquels se déploient les politiques éducatives. Ce texte s'appuie sur une large enquête qualitative menée dans quatre pays (l'Angleterre, l'Ecosse, la France et la Suisse) à propos des politiques d'évaluation externe des établissements scolaires. S'inscrivant dans une

perspective de sociologie de l'action publique, cette recherche a permis une analyse très fine de ces politiques, des instruments qu'elles mobilisent et des référents cognitifs auxquels elles s'adossent. L'article publié dans ce numéro traite, à partir de cette recherche, la question de l'eupéanisation des politiques d'évaluation des établissements scolaires. Les éléments analysés font apparaître qu'il y a en effet, sur le plan cognitif en particulier, des référentiels internationaux qui se diffusent à travers des modes de « gouvernance douce » : séminaires internationaux, diffusion de pratiques valorisées, *benchmarking* ... La recherche montre aussi que ces référentiels et les instruments qui les accompagnent circulent à l'échelle internationale et, sur un plan formel en tout cas, réapparaissent dans les discours, voire dans les réglementations nationales, en matière d'éducation. L'auteur montre toutefois clairement que derrière la similitude des registres sémantiques, on doit aussi observer un fort processus d'hybridation. En d'autres termes, au-delà des similitudes formelles entre les pays étudiés, il faut relever le poids majeur des contextes nationaux, de leurs traditions éducatives et des référents culturels locaux qui vont contribuer au développement de réponses singulières des systèmes éducatifs et dès lors de dispositifs d'évaluation des établissements scolaires au final très largement contrastés, malgré le recours au même type de sémantique de la qualité et de l'évaluation.

2.2 Reddition de compte : quel devenir de la profession enseignante aux Etats-Unis ?

La contribution de Régis Malet s'intéresse aux dispositifs d'évaluation externe des élèves et aux politiques de reddition de compte et de régulation des établissements scolaires aux Etats-Unis. Son analyse fouillée de l'évolution de ces

politiques au cours des trente dernières années met en évidence le repositionnement des autorités publiques dans une perspective qu'il qualifie de post-bureaucratique : l'Etat se met quelque peu en retrait dans l'organisation de l'enseignement, mais renforce sa présence à travers le recours aux standards, aux évaluations externes des élèves et à la mesure des performances des écoles. L'analyse de Régis Malet souligne qu'au cours des dernières années, cette régulation par les performances s'accompagne de diverses formes de déqualification des enseignants, dont la manifestation la plus visible est le recrutement de nombreux enseignants non qualifiés soumis à des tests de connaissances assez sommaires. Plus globalement, cette contribution met en évidence l'extension de nouveaux modes de gouvernance des systèmes éducatifs aux Etats-Unis, reposant sur le recours massif à des outils standardisés et révélant le déplacement de la confiance envers une profession et ses membres au bénéfice des standards, des techniques et des statistiques.

2.3 Bibliométrie évaluative. Vers une redéfinition des valeurs scientifiques ?

Les politiques recourant à la mesure et à l'évaluation sont parfois clairement identifiées, comme c'est le cas avec les établissements et les enseignants analysés dans les deux premiers textes de ce dossier. Elles sont parfois plus subtiles et insidieuses. Dans sa contribution à ce dossier, Rémi Goasdoué tente de montrer en quoi le recours intensif à la bibliométrie évaluative – c'est-à-dire à la mesure de la valeur des publications scientifiques à partir de leur audience – pose non seulement des problèmes de validité, mais aussi et surtout induit progressivement un processus de formatage de la pensée scientifique, de la sélection des objets de recherche et des

formes de communication des résultats de la recherche. Il nous propose dans sa contribution le résultat d'un vaste parcours de travaux scientifiques en la matière. Dans la synthèse originale qu'il en donne, Rémi Goasdoué rappelle que la normalisation est une condition de la bibliométrie qui, pour pouvoir mesurer, doit s'appuyer sur des catégories standardisées. Mais l'usage massif de mesures d'audience et d'impact comme outils d'évaluation dans le champ de la recherche induit une série d'effets pervers susceptibles d'appauvrir la pensée, la créativité et la production scientifiques.

2.4 L'hybridation dans l'enseignement supérieur : vers une nouvelle culture de l'évaluation ?

La contribution à ce numéro de Marcel Lebrun est sur un tout autre registre. L'auteur part du constat de l'évolution de la place des savoirs dans les sociétés contemporaines et de la nécessaire transformation du rôle de l'école face à une diversité de sources de connaissances et d'opérateurs de formation. Cette évolution est par ailleurs stimulée par le recours croissant aux nouvelles technologies facilitant le travail à distance, les connexions entre apprenants et le recours à divers médias comme supports pour l'apprentissage. Dans un tel environnement où les classes inversées et les cours en ligne se développent, il se demande ce que peut devenir l'évaluation. Son point de vue est clair : il faudrait évoluer vers une évaluation multi-critériée, multi-acteurs et multi-disciplinaire. Face au caractère itératif de tels dispositifs de formation, l'évaluation doit aussi être récurrente et évolutive ; elle doit porter autant sur les savoirs construits par les étudiants que sur les savoirs transmis par le formateur. L'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs y ont leur place. Elle est surtout formative et doit permettre une régulation rapide du

dispositif et des parcours d'apprentissage. C'est au développement et à l'illustration d'un tel argumentaire qu'est consacrée cette contribution.

2.5 L'évaluation dans l'enseignement supérieur par les étudiants : le tournant du partage ?

Enfin, la contribution de Nathalie Younes porte sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiants. L'auteure rappelle le développement de telles pratiques qui se généralisent dans l'enseignement supérieur. Elle relève aussi l'ambiguïté de dispositifs oscillant entre des visées formatives et des visées de contrôle, ainsi que les difficultés à en faire un outil efficace au service de l'amélioration de l'enseignement. S'appuyant sur l'analyse d'expériences menées dans différents pays européens, elle plaide pour le développement de différentes « formes de partage », permettant de traiter collectivement du sens de l'évaluation entre les différents acteurs concernés. La contribution de Nathalie Younes souligne également l'importance d'une approche contextualisée de ces dispositifs et la nécessité d'assumer et de travailler leur caractère intersubjectif.

2.6 L'évaluation des enseignements dans le supérieur : que nous disent les commentaires écrits des étudiants

Le texte proposé par Marie Bocquillon, Antoine Derobertmeasure, Frédérique Artus et Dorothee Koslowski dans le cadre de la partie « varia » de ce premier numéro de e-JIREF poursuit la réflexion entreprise par Nathalie Younes à propos des commentaires que les étudiants fournissent lors de l'évaluation des enseignements. Les collègues belges présentent une analyse des commentaires fournis par les étudiants lors de

l'évaluation institutionnelle qui est pratiquée dans leur institution universitaire. Il s'agit d'une analyse menée à partir d'un corpus de 550 commentaires écrits et réalisées à l'aide du logiciel NVivo® sur la base d'un modèle de l'enseignement-apprentissage développé par cette équipe. Contrairement sans doute à ce que certains enseignants redoutent, les étudiants proposent assez généralement des commentaires orientés vers les actions didactiques et psychopédagogiques de l'enseignant sous l'angle de leur amélioration, bien plus qu'à propos des caractéristiques personnelles et moins aisément modifiables de celui-ci. Cette recherche s'inscrit dans la perspective d'une meilleure exploitation par les enseignants des feedbacks que les étudiants peuvent leur communiquer à travers ces évaluations annuelles.

3. Références

- Barrère, A. (2010). Ce que l'évaluation fait aux établissements scolaires. Une année ordinaire au collège Salvator Allende. *Ethnologie française*, 40, 141-149.
- Dupriez, V., & Malet, R. (Eds.) (2013). *L'évaluation dans les systèmes scolaires. Accommodements du travail et reconfiguration des professionnalités*. Bruxelles : De Boeck.
- Maroy, C. (Ed.) (2013). *L'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats*. Bruxelles : De Boeck.
- Ranson, S. (2003). Public Accountability in the Age of Neo-Liberal Governance. *Journal of Education Policy*, 18(5), 459-480.
- Viseur, R., & Devos, N. (2015). How Openness can Change Scientific Practice. *ERCIM News*, 100, 37. En ligne <http://ercim-news.ercim.eu/images/stories/EN100/EN100-web.pdf#37>, consulté le 10 janvier 2015.